

COVID-19 ET CRISE SANITAIRE

Des professionnels de la Santé au travail reconnus et honorés pendant la pandémie

Tout au long de la crise sanitaire, Présanse a eu à cœur de relayer et mettre en lumière les nombreuses initiatives des Services de santé au travail pour aider entreprises et salariés face à la Covid-19. Ce numéro revient sur les actions de membres du réseau des SSTI : directrices, directeurs de Services ou médecins du travail. Ils ont œuvré pour le collectif et ont vu leurs actions reconnues et saluées par une nomination à l'Ordre du Mérite, à la Légion d'Honneur ou encore une invitation officielle à l'Élysée. Si Présanse est conscient qu'il en est beaucoup d'autres dans l'ombre, l'Association a voulu donner la parole à ces cinq personnes dont le travail incarne les différentes facettes de l'action des Services face à l'épidémie.

Mme Corinne HEITER, Directrice du SISTNI, Bourgoin-Jallieu, distinguée dans l'Ordre du Mérite

Quel est votre parcours professionnel / associatif ? Quels ont été vos engagements que cette décoration vient reconnaître ?

J'ai passé 20 dans l'industrie. D'abord dans l'agroalimentaire, chez Marie Brizard, puis dans la plasturgie, chez Rexor-Jindal, une ancienne filiale de Rhône-Poulenc à des postes de dirigeante. J'ai reçu un prix de l'innovation en 2011 par la CCI et le Trophée LCL des femmes qui font bouger la région en décembre 2010 pour avoir su gérer la crise au sein de l'entreprise que je dirigeais à l'époque (redressement dans le cadre de la crise de 2008 et suite à une perte de 40 % du chiffre d'affaires). J'ai ensuite orienté ma carrière dans le secteur médico-social en tant que directeur intégration au sein de la Fondation OVE (Œuvre Villages d'enfants). J'ai géré la reprise et l'intégration de petites associations dans le champ du Handicap, au sein de la Fondation OVE. J'ai enfin fait le choix de prendre la direction, en 2019, de 3 Services de Santé au travail avec l'objectif de les rassembler. C'est le projet que je mène désormais en Isère en pilotant, avec ma collègue de Grenoble, un

projet de fusion de 4 Services de Santé au travail. En complément de mes activités professionnelles, je suis engagée bénévolement. J'ai été Conseiller du commerce extérieur de France et je suis actuellement administrateur bénévole de la caisse d'épargne (sociétariat), de la Compagnie Française de la Grande Chartreuse et, plus récemment, d'une Union Interprofessionnelle locale de dirigeants d'entreprises.

Y a-t-il une réalisation en lien avec votre engagement pour la Santé au travail / la prévention dont vous êtes particulièrement fière ?

Je suis fière de travailler en prévention et Santé au travail, de contribuer à renforcer des liens avec nos adhérents et nos partenaires et à œuvrer à rapprocher les Services de Santé au travail (projet en cours de rapprochement de 4 Services) et à rendre notre travail plus coordonné sur le territoire. C'est un travail d'équipe et je suis honorée de faire partie du bureau de Présanse ARA sous la présidence d'André Couyras et de piloter la Commission Offre et Innovation en ARA.



Quelle a été la qualité de votre collaboration avec les acteurs locaux ?

Les 3 Services de l'Isère que je dirige travaillent en étroite collaboration avec les autres Services du département au sein d'un GIE et d'un CPOM communs, avec les organisations professionnelles, les CCI, la CARSAT, CAP Emploi et l'ensemble des acteurs autour de la prévention et la Santé au travail. Nos députés en Isère sont attentifs à nos actions et à notre écoute et nous ont rencontrés (Elodie Jacquier Laforge, Marjolaine Meynier Millefert, Cendra Motin), ainsi que l'actuel ministre de la Santé, Olivier Véran, qui nous a reçues dans sa permanence Iséroise. ■

INTERVIEWS

**Mme Muriel HUSSET, Directrice générale du ST72, Le Mans,
distinguée de la Légion d'Honneur**

Quel est votre parcours professionnel / associatif ? Quels ont été vos engagements que cette décoration vient reconnaître ?

Depuis 47 ans au sein de Santé au Travail 72 et différents postes de travail en tant qu'archiviste, assistante médicale ou encore responsable des services généraux, je me suis vue confier le poste de Directrice générale en 2016. C'est l'aboutissement d'une carrière durant laquelle les réformes successives ont pimenté le quotidien, transformé nos façons de travailler et ont créé de nouveaux métiers de la prévention. Le « petit » Service dans lequel je suis arrivée en 1977 est maintenant une vraie PME de 180 salariés, ce qui en fait le deuxième des Pays-de-la-Loire. Mais c'était sans compter sur la pénurie de temps médical qui s'accroît d'année en année et sans, bien évidemment, l'arrivée de ce coronavirus, pandémie qui a touché le monde entier en l'espace de quelques semaines, au début de l'année 2020, et auquel il a fallu faire face.

Y a-t-il une réalisation en lien avec votre engagement pour la Santé / la prévention dont vous êtes particulièrement fière ?

Le Centre Hospitalier du Mans, par l'intermédiaire du Président du Conseil de l'Ordre des Médecins, nous sollicite le 20 mars 2020 en cette période très particulière, pour collaborer sur la mise en place d'un dispositif appelé CovAmbu72 et qui aura pour but de tester rapidement les Sarthois susceptibles d'être contaminés par le coronavirus. Nous étions loin à l'époque des files d'attente de plusieurs heures devant les centres de dépistage. Il fallait faire vite, très vite et, en quelques heures, le dispositif était en place grâce à la réactivité et à l'agilité des professionnels du Centre Hospitalier du Mans et de Santé au Travail 72. Il durera un peu plus de deux mois et a mobilisé près de 40 médecins et infirmiers du travail. Au total, près de 1 000 personnes ont été dépistées dans les centres médicaux de Santé au Travail 72 devenus centres CovAmbu72. En parallèle de cela, Santé au Travail 72 n'a pas interrompu ses missions auprès de ses 12 000 adhérents et de leurs 130 000 salariés.



Quelle a été la qualité de votre collaboration avec les acteurs locaux ?

Je souhaite particulièrement souligner la qualité de notre collaboration avec le Centre Hospitalier du Mans, l'Agence Régionale de Santé des Pays-de-la-Loire et le Conseil de l'Ordre des Médecins, sans lesquels cette réponse à un besoin de Santé publique auprès des Sarthois n'aurait pas pu voir le jour. Cette organisation tripartite a révélé la capacité de nos institutions à collaborer en unissant nos compétences et nos ressources. ■

M. Philippe ROLLAND, Directeur général du SIST de Narbonne,
invité officiel du Palais de l'Élysée

**Quel est votre parcours professionnel / associatif ?
Quels ont été vos engagements que cette décoration vient reconnaître ?**

Je suis le Directeur général du SIST de Narbonne depuis 10 ans, après avoir occupé les mêmes responsabilités à l'ADRH pendant 11 ans. Avant cela, j'ai été attaché parlementaire du Dr Paul Blanc, Sénateur des Pyrénées-Orientales, Maire de Prades, avec lequel j'ai collaboré pendant 18 ans.

L'invitation du Président de la République est venue saluer, sur proposition des acteurs locaux mobilisés pendant la crise sous la responsabilité de la Préfète de l'Aude, mon investissement et celui de mes collaborateurs au cœur de la période la plus critique.

Parmi les actions qui ont été saluées par l'État et les partenaires locaux, il y a celle de la création et de la gestion, avec la CPTS du Grand Narbonne, du Centre Covid pour accueillir, en coordination avec l'ensemble des médecins du territoire, l'ARS, le Centre 15 et les laboratoires d'analyses, les personnes symptomatiques, afin de les séparer du reste de la population, les traiter en priorité et désengorger les urgences de ces diagnostics.

Il faut se remettre dans l'immense questionnement et les doutes nombreux que nous avons alors, pour comprendre pourquoi cela a été jugé courageux.

Pendant ce temps, nous avons aussi lancé une campagne de communication structurée à pas hebdomadaires, pour accompagner nos adhérents restés au travail et plus généralement la population.

Nos messages de portée « Santé Publique » ont également été reconnus par l'État comme une communication adaptée, simple mais pas simpliste, permettant de comprendre les bons gestes et la raison de certaines décisions publiques difficiles.

L'accompagnement, lors de la réouverture des commerces au mois de mai 2020 avec l'équipe pluridisciplinaire déployée en « mode inondation », pour conseiller toutes les entreprises qui se rouvraient au public, pour porter des messages et des outils de prévention, a également été très apprécié.

Y a-t-il une réalisation en lien avec votre engagement pour la Santé au travail / la prévention dont vous êtes particulièrement fier ?

Des études scientifiques ont prouvé, depuis ces 30 dernières années, que le monde des idées ne communiquait que très peu avec le monde des comportements chez l'être humain (voir l'expérience princeps sur le don du sang) [plus d'accords de principe que de dons effectifs, ndlr].



C'est une donnée fondamentale pour comprendre la difficulté à obtenir des résultats en matière de prévention. Les mêmes scientifiques ont pourtant démontré qu'il était possible de faire progresser le passage d'une idée vers une action concordante. Ces paradigmes d'études nous ont conduits à créer « Les Relais de Prévention » qui s'avèrent, dans la méthodologie que nous appliquons, une vraie solution pour faire agir les entreprises en prévention. Une dizaine de SST mettent en application les Relais de Prévention en France depuis le début de l'année et rencontrent le même succès que nous depuis deux ans. La prévention en action est devenue une réalité tangible et mesurable. ■

M. Armand REBOH, Directeur général de l'AST67, Strasbourg, distingué dans l'Ordre du Mérite

Quel est votre parcours professionnel / associatif ? Quels ont été vos engagements que cette décoration vient reconnaître ?

S'engager dans le collectif fait sens pour moi et trouve son ancrage dans ma jeunesse. Mon travail a toujours consisté à œuvrer avec et pour les autres. Depuis le début de la pandémie de Covid-19, je me suis engagé professionnellement en tant que Directeur d'AST67 auprès d'acteurs locaux et dans de nouvelles instances stratégiques dans lesquelles la Santé au travail a trouvé toute sa place. Dès le début de la crise, j'ai participé activement au Comité de pilotage de la région Alsace avec le soutien de Jean-Claude Schurch, Président d'AST67. Apporter la parole de la Santé au travail dans cette instance a permis d'éclairer les débats et de s'enrichir les uns les autres de nos compétences complémentaires.

Nous avons également apporté notre aide directe à la préfecture du Bas-Rhin pour la mise en place des gestes barrières, la recherche d'approvisionnement en matériel...

Dans un contexte tendu de pénurie en EPI, j'ai organisé une mutualisation d'achat de matériel pour tous les SSTI de la région Grand Est, afin de faire profiter à chacun des « bons plans » du moment. Comme d'autres SSTI, AST67 a, par ailleurs, fait don de son stock de matériel à différentes cliniques et associations du Bas-Rhin, alors en manque de tout (gels hydroalcooliques, gants, surblouses...), la solidarité l'emportant alors sur toute autre considération.

Aujourd'hui, je considère que cette médaille du Mérite est une reconnaissance du travail collectif remarquable réalisé par les équipes d'AST67. De la cellule de crise au groupe de contact des adhérents, en passant par l'équipe de médecins dédiée à la Covid, nous avons su faire preuve d'agilité et d'innovation pour créer et recréer à chaque instant notre organisation et notre mode de fonctionnement.

Grâce à l'engagement des équipes, c'est 1 entreprise adhérente sur 2 qui a été contactée durant la crise ; c'est plus de 30 webinaires qui ont été animés pour accompagner, conseiller, informer ; c'est toute une organisation de travail qui a été inventée pour répondre aux attentes des entreprises et des salariés.

Y a-t-il une réalisation en lien avec votre engagement pour la Santé au travail dont vous êtes particulièrement fier ?

Durant cette crise, nous avons mis en place une démarche pro-active de contact de nos entreprises adhérentes. Grâce à l'expérience et aux retours d'autres SSTI, nous nous sommes appropriés la démarche et l'avons enrichie rapidement pour l'adapter à notre territoire.

Contacté près de 10 000 entreprises en quelques semaines pour les informer des derniers protocoles, les conseiller sur les gestes barrières ou le port du masque ; ou bien juste pour « prendre de leur nouvelle », voilà une action dont je suis fier aujourd'hui.



La prévention se joue aux côtés des entreprises et des salariés, à leurs côtés. Et c'est précisément ce que nous avons fait !

Nous pouvons être collectivement fiers des élans de solidarité et de l'esprit de partage nés de cette période de crise. Nous n'avons jamais autant partagé de documents, d'outils et d'expériences que durant ces derniers mois. Nous sortons tous grandis de ces expériences qui nous ont rapprochés.

Quelle a été la qualité de votre collaboration avec les acteurs locaux ?

Les relations avec la Préfecture ont été très constructives et remarquablement aidantes. Et aujourd'hui, les relations avec l'ARS nous permettent de bénéficier d'approvisionnements spécifiques en vaccins.

La participation à la Task Force en grande région sous la Présidence de Jean Rottner, Président de région, avec les acteurs politiques, a montré que les SSTI ont eu toute leur place en tant qu'acteurs incontournables pendant toute cette pandémie. ■

Mme Els DRIESENS, médecin du travail au SIST 2A, Corse du sud, distinguée dans l'Ordre du Mérite

Si son emploi du temps ne lui aura pas permis de se prêter au format interview, le Dr Els Driesens, médecin du travail au SIST 2A (Corse) et membre de la Société de Médecine et Santé au travail de Corse, a été également distinguée de l'Ordre du Mérite pour son action au cours de la crise sanitaire.

Au cours de sa carrière de médecin, le Docteur Driesens a exercé plusieurs types d'activité de médecine et a ainsi concilié sa vocation de médecin et les contraintes professionnelles, inhérentes avec l'éducation de ses quatre filles.

Riche de ses expériences de vie et professionnelles, elle est embauchée dans le Service Interentreprises de santé au travail de Corse du Sud en septembre 2011, d'abord comme médecin collaborateur faisant fonction de médecin du travail, puis médecin du travail.

Lors de la crise sanitaire Covid-19, le confinement de la population, décrété le 16 mars 2020, induit un arrêt d'activité dans un grand nombre d'entreprises, y compris des entreprises non soumises au décret de fermeture, dont le secteur du BTP.

Au tout début de ce confinement, alors que l'effet de sidération paralyse plusieurs acteurs économiques et institutionnels, le Docteur Driesens, par son engagement personnel sur le terrain, œuvre avec beaucoup de détermination et de courage à rétablir la confiance des chefs d'entreprises et des salariés dans la possibilité de mettre en place une prévention efficace contre le risque Covid.

Dès le 23 mars, dans les suites d'une réunion avec les représentants de l'État, des différentes fédérations professionnelles et des organisations syndicales de salariés, elle imagine et rédige un protocole de reprise d'activité pour le secteur du négoce des matériaux, béton et carrières. Ce protocole à plusieurs étapes est proposé aux représentants de la fédération du négoce.

Lors de la mise en pratique d'un premier « chantier test » le 7 avril, elle assure un accompagnement des employeurs pour les aménagements nécessaires et une formation sur le terrain pour les salariés volontaires. Cette formation consiste à expliquer les gestes barrières et la distanciation, pourquoi et comment les intégrer dans le travail. Une mise en situation est organisée d'abord sans contraintes d'objectif et de temps avant la véritable réouverture des entreprises, afin d'apporter des réajustements au fonctionnement et de lever les craintes. Ainsi, employeurs et salariés s'approprient les nouvelles mesures et contraintes liées au Covid. Ce principe, apprécié des employeurs et salariés, est reproduit pour le secteur du gros œuvre, le second œuvre et les travaux publics en lien avec la DIRECCTE de Corse (M. Cavagnara, Directeur Régional du Travail), l'OPPBTB, la Carsat et la Fédération du Bâtiment de Corse du Sud, en se basant sur les différents guides métiers, spécifiques au Covid-19.

Un point est fait lors des réunions hebdomadaires avec les Services concernés et les partenaires sociaux. Au fur et à mesure de l'avancement de ces chantiers test, il est admis que le risque Covid implique d'autres



risques professionnels et nécessite d'envisager de modifier des process et techniques. Avec les représentants des maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, coordinateurs sécurité et les différentes sections de la Fédération du Bâtiment de la Corse est élaboré un document-cadre, précisant les étapes de mise en œuvre d'un chantier. Ce document est cosigné par ces représentants, par Monsieur Franck Robine, Préfet de Région Corse et Madame Isabel de Moura, DIRECCTE de Corse et par Monsieur Maurice Plaisant, Président du SIST 2A, le 25 mai 2020, lors de la présentation d'un des chantiers test.

Dans cette situation inédite et exceptionnelle, le Docteur Driesens contribue, par son expertise de terrain et médicale, à apaiser les tensions et les réticences des différents acteurs.

Parallèlement, le Docteur forme [les membres de l'équipe pluridisciplinaire qu'elle anime et coordonne] au risque Covid et à l'accompagnement des entreprises pour la reprise d'activité dans les secteurs du BTP, hôtellerie et restauration, garages, commerces, tout en assurant également ses consultations. Cette démarche dynamique et volontaire a permis de soutenir la reprise économique et le retour à l'emploi dans des conditions de sécurité sanitaire au regard du risque Covid-19. ■